

Le breton au collège

Venez faire du Breton : L'option breton **ou** la filière bilingue sont là pour vous !

1°) L'option breton

Le collège propose l'option breton **à tous les élèves du collège** :

- 1 heure de breton d'initiation pour les élèves de 6^e
- 1 heure de breton de continuité pour les élèves de 5^e, 4^e, 3^e



Programme

Le programme de breton est identique à celui des autres langues. Les jeunes apprennent à s'exprimer naturellement en breton, à se présenter, présenter leur famille, à parler de la pluie et du beau temps, de leurs occupations, des repas, de leur environnement quotidien, etc... L'enseignement se veut ludique : « memory » pour l'apprentissage du vocabulaire, « bataille navale » pour travailler les conjugaisons, sketches...

Les aspects culturels de la Bretagne sont également mis en valeur. L'accent est mis sur ce qui intéresse les jeunes : l'environnement immédiat avec l'étude des noms de lieux, la géographie ainsi que l'histoire, le patrimoine préservé ou disparu, les jeux, la musique, les costumes, la nourriture, les contes. Le breton ouvre sur le monde celtique et donne une culture à partager. Des thèmes peuvent être proposés selon l'envie des élèves.

Objectif A2

L'objectif à atteindre est le niveau A2 du cadre européen de référence pour les langues. Cela signifie qu'à l'issue de leur parcours optionnel, les jeunes disposent en 3^{ème} les compétences suivantes :

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines de l'environnement quotidien (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, travail)
- Pouvoir communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels
- Savoir décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats

Le choix de poursuivre l'option sur l'année scolaire suivante s'effectue au 3^e trimestre.

Diplôme national du brevet

Le breton, étudié à titre facultatif, permet d'**obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires** au DNB.

Une **mention "langue régionale"** peut être portée sur le diplôme des élèves ayant **validé le niveau A2** du Cadre européen de référence pour les langues (CERCL).

Des projets pédagogiques...

- Visite des mines de Locmaria-Berrien et de Uhelgoat ;
- Visite de l'illustrateur Emmanuel Cerisier ;
- Visite de la maison d'édition Locus Solus à Chateaulin.

Professeur : Fabrice Coupechoux



2°) La Filière bilingue

Les élèves bilingues suivent les matières suivantes en langue bretonne :

- **Breton** (3 heures par semaine).
- **Histoire géographique** (3 heures par semaine) : La charge de travail est identique à celle demandée à tout élève suivant les cours d'histoire-géographie au collège, et, ce, quel que soit le niveau.



L'enseignement bilingue français-breton au collège est le **prolongement de la formation bilingue initiée dans les classes primaires**. Son but est de poursuivre et d'asseoir la connaissance et la pratique de la langue bretonne tant à l'oral qu'à l'écrit.

L'élève qui intègre la 6^e bilingue français-breton, a normalement suivi sa scolarité à l'école primaire dans une filière bilingue. Toutefois, après un test de connaissances et de pratique de la langue, et au vu d'une excellente motivation, ainsi que des capacités avérées à suivre un enseignement bilingue, un élève peut être admis, par dérogation, à suivre une filière bilingue en collège.

Les **petits effectifs** permettent un suivi et un enseignement personnalisé, des cours basés sur une **activité orale très importante**.

Les élèves bilingues participent aux activités proposées dans l'établissement comme tous les autres élèves. Aussi, la filière bilingue participe pleinement au projet d'établissement.

La filière bilingue :

- apporte l'ouverture sur **deux modes de pensée**
- **facilite l'apprentissage d'autres langues**
- est **un atout professionnel** dans la recherche d'un emploi : 1600 postes temps plein nécessitent cette compétence et certains ne sont pas pourvus.
- permet de sensibiliser les élèves à **une approche plurielle et plus souple sur la question de l'identité** : bretonne, française, européenne et mondiale

Objectif B1

Le niveau de compétence attendu en fin de 3^{ème} est au moins le niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues. Cela signifie que les jeunes disposent des compétences suivantes :

- Comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs, etc.
- Être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.
- Pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.
- Savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Diplôme national du brevet (DNB)

L'histoire-géographie est le domaine non linguistique dont le sujet au DNB est proposé également en breton. Les élèves de 3^{ème} sont donc préparés à passer cette épreuve en breton.

Une **mention "langue régionale"** peut être portée sur le diplôme des élèves ayant **validé le niveau A2** du Cadre européen de référence pour les langues (CERCL)

Professeurs

- Fabrice Coupechoux : professeur de langue et culture bretonne
- Anne Colin : professeur d'histoire-géographie en langue bretonne

Des projets pédagogiques...

- Visite des mines de Locmariaia-Berrien et de Uhelgoat ; - Visite de musées à Rennes et du Conseil régional avec le conseiller régional et député Paul Molac ;



- Création d'un livre sur l'histoire des mines ;

- Visite de l'illustrateur Emmanuel Cerisier ;

- Visite de la maison d'édition Locus Solus à Châteaulin et de la librairie Lenn ha Dilenn à Quimperlé.

Plusieurs séjours ont été organisés avec tous les élèves de la filière bilingue dans à Paris, à l'Île de Groix et à Rennes.